DI

CE

F

di

di

N

na

C

he

C

sa

lo

st

l'e

di

qu

ble

no

de d'

do

ľo

ne

pο riε

do

ter

beaux champs à la côte de St-Michel, les Français abattant les arbres dont ils vendaient le bois à Québec qui n'en est qu'à une lieue, et les Sauvages nettoyant la terre qui leur a, sept années durant, apporté d'excellent blé d'Inde. " (10)

"On plaça les Hurons en ce lieu fort peuplé de Français, dit la *Relation* de 1671, pour profiter de leurs bons exemples et réciproquement pour les édifier par leur piété et leur dévotion." (11)

"D'abord, continue le P. Chaumonot, nous n'eûmes là pour chapelle qu'une cabane d'écorce et encore était-elle trop petite pour contenir les Français et les Hurons ensemble. C'est pour-quoi Mgr l'Evêque me permit de dire deux messes jusqu'à ce que nous eussions une église plus grande. Voici comment elle fut bâtie sous le nom de Notre-Dame de Foye."

En 1609, on avait trouvé au bourg de Foy, à une lieue environ de Dinant, dans le tronc d'un vieux chêne, une petite statue de la Sainte Vierge qui devint aussitôt l'instrument d'éclatants et nombreux miracles. Du lieu où on l'avait trouvée, elle prit le nom de Notre-Dame de Foy. Un temple d'une grande beauté fut érigé en son honneur et le petit village de Foy — Foy-Notre-Dame, comme on dit là-bas, — devint le centre d'un pèlerinage célèbre. (13) La vierge miraculeuse a été couronnée en 1909, à l'occasion de son troisième centenaire, par Mgr Heylen, évêque de Namur, au nom de Sa Sainteté Pie X. Dans le remarquable mandement publié en

⁽¹⁰⁾ Ibid. pp. 86, 87.

⁽¹¹⁾ Ch IV. Ed. Burrows, vol LIV. p. 286.

⁽¹²⁾ Nous conservons, par scrupule d'exaetitude, l'orthographe du P.Chaumonot. Remarquons seulement qu'elle trahit l'authentique qui accompagnait la statuette envoyée au bon Père, et qui, dans la matière, doit faire autorité. Nous avons donné, de cette authentique — jusque-là inédite, croyons-nous, — une copie sois gneusement collationnée sur l'original, dans le Bulletin des Recherches Historiques, no de mars, 1900, pp. 71, s. On y atteste : "Que la Notre-Dame, faite de bois, cyjoincte, tenante sur son bras droit, son petit enfant Jésus, et enclose dans une layette; peinte de bleu au dedans avec de petites estoiles d'or : Est entièrement du vrai bois du premier chesne dans lequel fut trouvée (il y a plusieurs années) l'image miraculeuse de Nostre-Dame de Foy, distante environ d'une lieue de la ville de Dinant au pays de Liège etc. etc. "D'ailleurs, au pays d'origine, en Belgique, on n'a jamais écrit autrement que Notre-Dame de Foy. Les Relations de 1672-73-74 reproduisent l'erreur du P. Chaumonot. Mais la Relation de Lorette, par le P. Bouvard, donne Notre-Dame de Foy. Et ainsi tous les autres anciens documents.

⁽¹³⁾ Espérons que la proximité de l'infortunée ville de Dinant, victime de la barbarie tudesque, n'aura pas entraîné la ruine du vénéré sanctuaire. Du moins, nous n'avons rien lu qui le laisse supposer.